Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 26 (1897)

Heft: 7

Rubrik: Appel du comité central de la Société fribourgeoise d'éducation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Le Bulletin paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Villard, instituteur, Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succurles.

SOMMAIRE: — Appel du Comité central de la Société fribourgeoise d'éducation. — Conférence pédagogique de la Veveyse. — Dépôt central du matériel scolaire.

APPEL DU COMITÉ CENTRAL DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

CHERS SOCIÉTAIRES ET VÉNÉRES AMIS,

Cinq lustres nous séparent des origines de la Société fribourgeoise d'éducation, dont la fondation remonte au 15 décembre 1871.

En janvier 1872, le regretté M. Wicky, professeur de théologie et membre de la Commission des Etudes, et M. l'abbé Horner, aumônier et professeur à Hauterive, adressaient au Comité de la Société fribourgeoise d'éducation et à tous les membres du corps enseignant les appel et programme suivants, que nous sommes heureux de reproduire ici:

Le 15 décembre est une date qui restera profondément gravée dans notre souvenir. La réunion du Lycée nous fournit en effet une page qui ne sera pas la moindre dans l'histoire de notre canton.

Environ deux mille hommes, prêtres, laïques, pères de famille, instituteurs, en un mot de vrais amis de l'instruction et de l'éducation chrétienne, tous sachant ce qu'ils veulent et comprenant ce

qu'il faut vouloir, en ces temps de trouble et d'agitation; deux mille hommes, dis-je, se sont trouvés tout à coup réunis, dans une même pensée et dans un même amour, — pour protester tout d'abord contre les tendances d'un parti évidemment hostile à notre indépendance cantonale, aussi bien qu'à la liberté et à l'indépendance de notre foi; — pour fonder ensuite une œuvre d'avenir, une œuvre à laquelle nous avons résolu d'assigner le double but de travailler en commun, à former des citoyens éclairés, des chrétiens solides et dévoués tout à la fois aux intérêts de la religion et à l'honneur de la patrie : deux choses que Dieu a réunies dans nos cœurs, et que l'homme ennemi voudrait séparer.

Mais, vains efforts! Le peuple fribourgeois a trop de bon sens, il a reçu trop de dures leçons dans le passé, pour ne pas comprendre

sur quelles bases il doit asseoir l'édifice de son avenir.

Vous avez généreusement accepté la tâche de diriger cette Société naissante, qui, je l'espère, grandira, se fortifiera, saura répondre

à nos plus chères espérances.

Vous travaillerez donc, Messieurs, à répandre et à développer l'instruction populaire, à en faire connaître l'importance, et je dirai presque la nécessité, surtout dans les temps présents, vous souvenant toujours que la vérité religieuse est l'indispensable préservatif contre les séductions de l'erreur, et le seul guide assuré au milieu des systèmes et des opinions qu'enfante chaque jour la pauvre raison de l'homme. Dévorée du besoin de savoir, elle ne se trouve, hélas! que trop souvent exposée à prendre le faux pour le vrai, et le mal pour le bien.

Vous travaillerez au grand jour, parce que vous n'avez rien à cacher dans l'ombre du mystère; votre Société ne ressemble en rien à une Société secrète; vous n'êtes ni des conspirateurs, ni des fabricants de religions nouvelles; non, vous aimez votre vieille foi, votre bonne et vieille patrie; faire connaître et aimer l'une et l'autre par la génération qui s'élève, cela peut s'avouer et même avec une

sorte de fierté bien légitime, je pense.

Enfin, vous travaillerez avec une indomptable persévérance : les

succès que vous pouvez espérer sont à ce prix.

En terminant, Messieurs, j'ose vous l'assurer, votre œuvre aura les sympathies les plus vives, et le concours le plus dévoué du prêtre, du père de famille, et de tout homme qui sent battre son cœur pour Dieu et la patrie.

G.-F. WICKI,

professeur de théologie et membre de la Commission des Etudes.

Qu'il nous soit permis de reproduire ici le premier article du *Bulletin* paru le 1^{er} janvier 1872.

La création du Bulletin pédagogique, dont nous publions aujourd'hui le premier numéro, n'est point une entreprise personnelle du soussigné.

On se le rappelle, l'imposante assemblée du 15 novembre au Lycée a résolu de provoquer une Association fribourgeoise d'éducation dans le but de perpétuer l'esprit et les tendances qui se manifestèrent dans cette circonstance solennelle. Cette Société fut aussitôt constituée par les adhésions nombreuses et sympathiques que le comité d'initiative a recueillies sur le champ. Or, un organe périodique, destiné à servir de lien à cette nouvelle association, en était le complément indispensable.

Toute idée de spéculation, de rivalité ou d'ambition, toute préoccupation personnelle est donc étrangère à l'œuvre que nous inau-

gurons aujourd'hui.

Cette publication est éclose, libre et spontanée, d'un vote populaire Elle n'est ainsi et ne saurait être que l'écho prolongé des acclamations, par lesquelles ont été saluées les idées et résolutions émises dans cette grande assemblée de deux mille hommes accourus

de toutes les parties du canton.

Parmi ces résolutions, il en est de purement transitoires, comme les circonstances qui les ont provoquées. Nous n'aurons à nous occuper de cette question que pour en faire l'historique, et pour retracer les étapes douloureuses de cette invasion fédérale dans le domaine de l'éducation, si les projets de centralisation venaient à

triompher sur ce terrain.

Mais l'assemblée du Lycée eut un autre résultat qui doit devenir l'objet particulier de notre sollicitude, et qui peut servir de programme à notre organe. Ce fut d'attirer vivement l'attention publique sur l'importance grandissante à accorder au développement et au progrès de l'instruction populaire, et d'assurer à l'œuvre si noble, mais si épineuse de l'enseignement, un appui plus ferme et un concours plus actif de la part des familles et des autorités locales.

Le Bulletin n'aura donc d'autre but que de propager dans les esprits ces germes jetés par cette assemblée, en les développant et

en les multipliant.

Ainsi rien de ce qui peut contribuer au progrès de l'instruction ne saurait rester étranger à notre Revue mensuelle : questions pédagogiques, réformes scolaires, nouvelles méthodes, comptes-rendus des conférences des instituteurs, d'une part, et d'autre part, encouragements, exemples propres à stimuler le dévouement des éducateurs et le zèle des autorités; en un mot, tout ce qui peut intéresser, de près ou de loin, la cause de l'éducation, aura droit à une place privilégiée dans notre journal.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que l'hospitalité la plus bienveillante est réservée dans nos colonnes à toutes les communications et correspondances qui nous seront envoyées, pourvu qu'elles

rentrent dans le cadre de notre programme.

Cependant, nous accorderons toujours une préférence marquée aux articles et aux exercices pratiques propres à aider ou à guider l'instituteur dans l'accomplissement de ses pénibles fonctions. Une chronique mensuelle et une revue bibliographique, avec quelques

variétés, complèteront notre journal.

Nous voulons que l'organe de la Société fribourgeoise d'éducation emprunte à l'assemblée qui lui a donné naissance son caractère éminemment religieux et national Catholique et suisse, mais fribourgeois, avant tout, tel sera le double cachet de notre petite Revue. Ce sera la une protestation tacite, mais permanente, contre la tentative des hommes qui cherchent à livrer à un parti politique le droit inouï de marquer toutes les intelligences et toutes les consciences de son timbre cosmopolite et athée.

La collaboration de plusieurs écrivains distingués nous est déjà assurée. Mais nous ne comptons pas moins sur le concours dévoué de tous nos lecteurs. Cette participation des sociétaires à notre œuvre fera de notre Bulletin une sorte de messager chargé de porter à tous les pensées, les sentiments et les nouvelles de chacun.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à souhaiter à ce timide pèlerin de notre association, l'accueil sympathique, ou du moins indulgent, auquel son jeune âge, son inexpérience et son désintéressement

semblent lui donner droit.

Pour la Rédaction. R. Horner

Le 3 juillet 1872, la ville de Romont a vu se réunir dans ses murs, pour la première fois, les membres de la Société fribourgeoise d'éducation. Châtel-Saint-Denis aura l'honneur, le 15 juillet prochain, de célébrer l'anniversaire des vingt cinq ans de fondation de cette vaillante Société. Hélas! les Wicky, les Schorderet, les Philipona, les Bapst, les Brasey et tant d'autres fondateurs de la Société ne sont déjà plus! Mais leur souvenir est impérissable; l'œuvre qu'ils ont créé et qui leur survit perpétue leur mémoire au milieu de nous. D'autres membres, moissonnés parmi les meilleurs, sont aussi descendus dans la tombe. De ce nombre sont le chanoine Morel, inspecteur scolaire de la ville de Fribourg, et M. Villard, inspecteur de la Veyeyse et syndic de Châtel-Saint-Denis. C'étaient des hommes de talent, pleins de zèle et d'activité; ils aimèrent Dieu, l'Eglise, la Patrie et l'Ecole; ils nous laissent à tous l'exemple des plus nobles vertus, et le souvenir d'une vie consacrée au service de l'école chrétienne. Que tous nos chers défunts reposent en paix dans le Seigneur!

Ce qui nous console dans nos douleurs, c'est que les survivants de la journée du 15 décembre 1871 seront encore nombreux à Châtel, pour acclamer la Société, leur enfant de prédilection. Puissent-ils, ces vétérans de l'éducation et de l'instruction populaires, présider de longues années encore aux destinées de la famille pédazogique fribourgeoise! Celle-ci sera au complet à Châtel. Nos fidèles amis du Valais et de la Suisse allemande seront aussi présents. L'Eglise, l'Etat, l'Ecole et le Peuple, si unis dans notre cher canton de Fribourg, auront de nombreux représentants dans l'imposante assemblée du chef-lieu de la Veveyse, qui se prépare à recevoir dignement

ses hôtes du 15 juillet.

Nous plaçons cette réunion plénière sous la protection du B. P. Canisius, dont le canton de Fribourg se prépare à célébrer avec éclat le troisième glorieux Centenaire. Que cet ami de l'école et de la patrie fribourgeoise bénisse nos travaux et fasse fructifier les résolutions de l'assemblée!

Au nom du Comité: Alfred GAPANY, président.

Programme.

A 9 h. $\frac{1}{4}$, office de *Requiem* pour les sociétaires défunts.

A 10 h., sur la place de l'église, souhaits de bienvenue présentés à la Société par les enfants des écoles de Châtel; discours et productions. 10 ½ h., séance au château. Prière. Discours d'ouverture prononcé par M. le préfet Oberson, président d'honneur. Chant patriotique exécuté par la chorale de Châtel et la Société de chant des instituteurs de la Veveyse. Election du Comité central. Lecture et discussion des conclusions du rapport sur la question mise à l'étude. Examen des comptes. Choix du lieu de la prochaine assemblée. Propositions éventuelles.

1 h., banquet.

Avis.

le Les sociétaires recevent, avec le présent numéro du Bulletin, une carte de légitimation donnant droit à la faveur de la demi-taxe de simple course jusqu'à la station Palézieux gare sur les chemins de fer du Jura-Simplon et Bulle-Romont pour les 14, 15 et 16 juillet.

On pourra se procurer la carte de banquet avant diner pour

le prix de 2 fr. 50, vin compris.

3º A Palézieux, des voitures seront à la disposition des participants à la réunion, au prix de 50 cent. la place.



CONFÉRENCE PÉDAGOGIQUE DE LA VEVEYSE

Des bords du Tatrel, 15 juin 1897.

Hé! Monsieur le Rédacteur; faites vite apprêter le veau gras : voici l'enfant prodigue qui revient. Votre ancien correspondant de la Veveyse « était perdu et il est retrouvé; il était mort »... pour le Bulletin « et il est ressuscité. »

Oui, Monsieur le Rédacteur, plus courageux que le Solitaire du Gros-Creux, qui persiste à rester coi dans son pays de Cocagne, je vous reviens, espérant ne pas être repoussé, car, si une fois ou l'autre, j'ai échauffé la bile de quelques-uns de vos lecteurs, je ne

crois pas avoir jamais péché contre vous.

Je reviens donc, mais je n'ose dire que je sois entièrement converti. Est-ce pour la raison que je n'ai pas encore gardé les pourceaux? Pourtant, j'ai mangé quelquefois de la vache enragée. C'est ce qui m'enhardit à réclamer, en compensation, le festin du veau gras ou le veau gras du festin — ad libitum — vous dispensant toutefois — et pour cause — de me mettre un anneau au doigt et des chaussures aux pieds.

Vous pensez, sans doute, Monsieur le Réda teur, et non à tort,